

**CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE
CLASSE NORMALE
SESSION 2027
SPÉCIALITÉ MUSIQUE / DISCIPLINE CLARINETTE**

FICHE D'AIDE À LA CONSTITUTION DU DOSSIER INDIVIDUEL

**Dossier individuel à déposer en un fichier unique pdf sur l'espace candidat
uniquement au plus tard le 1^{er} février 2027 (date nationale) - aucune pièce ou
modification de celui-ci ne seront acceptées au-delà de cette date**

Le candidat est invité à fournir sous la forme d'un « dossier professionnel », outre le titre ou le diplôme à joindre obligatoirement, les titres et pièces dont il juge utile de faire état afin de permettre au jury d'apprécier ses compétences et ses qualités.

Le jury disposant d'un temps limité pour prendre connaissance du dossier du candidat, il revient à celui-ci d'en présenter une présentation claire et synthétique.

Préconisations au niveau de la présentation : dossier dactylographié, police de caractères usuelle (ex : Arial 11)

Ce dossier devra comporter obligatoirement les titres et diplômes ou décision favorable de la commission REP / RED ou dispense légale.

En plus des pièces réglementaires citées ci-dessus, le dossier pourra comprendre tout élément que le candidat jugera utile de porter à la connaissance du jury (ex : activités artistiques, activités pédagogiques, projet pédagogique personnel...).

Toute rubrique alimentée par le candidat devra obligatoirement être accompagnée d'un justificatif sur lequel son identité et les renseignements correspondants devront figurer. Tous les documents sont à intégrer dans un même et unique fichier PDF.